

Madame, Monsieur, Cher-e-s élu-e-s au conseil régional de la région Rhône-Alpes,

Nous sommes représentants syndicaux et associatifs au sein des établissements d'enseignement supérieur de la région Rhône-Alpes ou de la commission 6 du Conseil Economique, Social et Environnement Régional (CESER) et nous souhaitons aujourd'hui vous alerter sur le processus dit des Initiatives d'Excellence ou IDEX.

Dans un communiqué en date du 22 novembre 2010, l'intersyndicale de l'enseignement supérieur appelait à la résistance contre tous les « Ex » du Grand Emprunt (Equipex, Labex, Idex) qui vont durablement déstructurer notre système national d'enseignement supérieur et de recherche. Les arguments avancés à l'époque sont toujours d'actualité mais sont maintenant repris par d'autres instances comme la Conférence des Présidents d'Université qui prend ses distances face aux promesses du Grand Emprunt. Nous pourrions argumenter longuement, et nous sommes d'ailleurs prêts à le faire lors de rencontres à votre initiative mais ce n'est pas là l'objet principal de ce message.

Comme vous le savez sans doute, les deux avant-projets IDEX de la région (Lyon-St Etienne et Grenoble) ont été retenus par le ministère parmi les 7 pouvant être financés. Cependant, le délai pour la soumission du projet final n'est que de 6 semaines !

Sur sollicitation expresse des porteurs des deux IDEX régionaux, le CESER de la région s'est autosaisi de cette question. Avec difficulté, des élu-e-s CGT et FSU du CESER (commission 6) sont parvenus à obtenir que l'avis du CESER ne s'appuie pas uniquement sur les auditions des porteurs de projets et chefs d'établissement mais que l'avis de la communauté universitaire soit également pris par le moyen d'auditions de représentants syndicaux des personnels. Le 7 avril dernier, trois auditions ont eu lieu (FSU, FO et SGEN-CFDT). Le représentant FSU, Michel Fodimbi, élu au CA du PRES Lyonnais, est intervenu sur la base d'un texte préparé au sein de l'intersyndicale de l'Université Lyon 1 et que vous trouverez en pièce jointe. Le CESER se réunira en plénière pour adopter un avis définitif le 24 mai.

**Nous sommes pour notre part convaincus qu'il est important que les élu-e-s de la région soient informés et prennent position sur cette question qui est essentielle pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Rhône-Alpes.** Le gouvernement avance de plus en plus à marche forcée rendant impossible toute construction collective, et occultant complètement le débat de fond qui est pourtant essentiel. Nos principales craintes sont non seulement de voir la gestion collégiale des établissements d'enseignement supérieurs disparaître au profit d'un management centralisé et sous une trop forte influence de personnalités extérieures au monde universitaire, mais aussi que la concentration des moyens sur quelques thèmes phares du moment ne porte un préjudice grave et définitif à l'offre de formation de nos universités ainsi qu'à leur potentiel de recherche. Il nous semble que les prémisses qui sont à la base du processus IDEX, à savoir que nous n'avons plus les moyens d'être un grand pays de recherche et d'enseignement supérieur dans tous les domaines et qu'il faut donc faire des choix et laisser disparaître certaines disciplines, sont totalement erronés et ne peuvent que nous conduire à une formidable régression de la connaissance et de la transmission des savoirs.

C'est pour cela que nous voulons vous alerter, parce qu'une telle décision ne peut se prendre sans un débat démocratique à la hauteur des enjeux. Ce débat doit avoir lieu, selon nous, non seulement dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche mais aussi au niveau politique et en particulier dans une instance telle que le conseil régional qui est directement concerné. Vous alerter parce que le sujet n'est pas simple, qu'il faut voir au-delà des effets d'annonce, s'intéresser aux détails tout en ne perdant pas de vue l'essentiel : quelles doivent être les missions d'un service public d'enseignement supérieur et de recherche ?

**Nous pensons que tous les élus attachés au maintien d'un service public d'enseignement et de recherche ne peuvent qu'émettre un avis défavorable à la mise en place des IDEX dans notre région comme nous l'expliquons de manière argumentée dans le texte ci-joint.**

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer et échanger sur ce thème des IDEX qui est, à n'en pas douter, un tournant majeur pour l'enseignement supérieur de notre pays.

FSU Rhône-Alpes - CGT (SNTRS, Groupe CGT au CESER commission 6) - SOLIDAIRES Rhône – SLR Lyon - UNSA (SNPTES) - CNT (Educ SR),